

## 60 ans de compagnonnage avec l'habitat

Ses multiples actions ont permis au Centre de développement pour l'habitat et l'aménagement des territoires (CDHAT) d'améliorer, de réhabiliter et de créer plus de 20 000 logements.

On le sait peu, mais l'association CDHAT (Centre de développement pour l'habitat et l'aménagement des territoires) couvre trois grands secteurs : l'habitat, l'aménagement urbain et le développement durable. C'est aussi 45 salariés à Rouen, Caen, Saint-Lô, Cherbourg, Rennes, Saint-Brieuc et Auray.

« On se démarque en ayant conservé notre siège social à Saint-Lô, assure Jean Lebrun, son président. Nous avons commencé, voilà soixante ans, en voulant être le partenaire des projets d'aménagements et d'amélioration de l'habitat. On réalise des études, dresse des diagnostics techniques, anime des opérations d'amélioration de l'habitat privé, conseille les particuliers, recherche des solutions de logement et accompagne les familles en difficulté... »

Le directeur, Didier Hue, insiste : « Nous sommes au service de l'amélioration de l'habitat. Donc des conditions de vie des habitants, en nous battant contre certains logements indignes, contre la précarité énergétique d'autres, ou en les adaptant à la perte d'autonomie de ses occupants. »

Mais, « le CDHAT, c'est aussi sa filiale Planis qui mène des études d'aménagement des territoires, et Terre & Via qui a le souci du développement durable et prend en compte la protection et la mise en valeur de l'environnement ».

### Particuliers et collectivités concernés

L'expertise du CDHAT, en Normandie, a fini par intéresser la Bretagne. Il intervient désormais dans les Côtes-d'Armor, le Morbihan, l'Ille-et-Vilaine. « Nous sommes au service aussi bien des particuliers, qui l'ignorent peut-être encore trop souvent, que des collectivités. Tout le monde peut s'adresser à nous pour une recherche de conseils. La première



Le CDHAT peut aider à réhabiliter des logements en milieu rural (en haut à gauche), apporter des solutions écologiques de phytoépuration (assainissement des eaux usées par les plantes, en haut à droite), conseiller en aménagement urbain (Saint-Ébremond-de-Bonfossé, en bas à gauche) ou en habitat solidaire et durable (Bricey, en bas à droite).

étape de conseil est gratuite, assure Didier Hue. Puis, cela va jusqu'au montage du dossier de financement possible, en faisant appel aux aides ou subventions existantes, jusqu'au bénéfice de crédits d'impôts. »

D'éclaireurs sur la meilleure piste à suivre pour avoir un logement à la hauteur, digne et économique en énergie, le CDHAT devient très souvent un partenaire dans l'accompagnement de la réalisation du projet initial.

L'association défriche le terrain et s'arc-boute sur ses compétences,

pour permettre à ses interlocuteurs de sortir du labyrinthe, parfois incompréhensible, des aides auxquelles on peut prétendre, et des techniques à utiliser. « Cela peut commencer par un simple coup de fil, un rendez-vous sans engagement pour mesurer ce à quoi on a droit, en fonction de ses ressources. La moyenne générale des frais investis tourne autour de 8 500 €, et on peut quasiment assurer, grâce au déblocage des aides existantes, une prise en charge de la moitié du financement du projet. »

Le CDHAT a un rôle de conseil,

pas de redresseurs de torts. « On ne fait pas la maîtrise d'œuvre, mais on s'occupe de la partie montage du dossier et de sa programmation. » En 2014, le CDHAT a engendré 33,6 millions de travaux pour des logements sur lesquels 16,8 millions de subventions ont été décrochés et injectés dans l'économie locale, donnant ainsi du travail aux entreprises de la région.

Yann HALOPEAU.

Pour en savoir plus : [www.cdhat.fr](http://www.cdhat.fr) ; [www.planis.fr](http://www.planis.fr) et [www.terreetvia.fr](http://www.terreetvia.fr)